

MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

REGION DU CENTRE-NORD

DIRECTION REGIONALE DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

LYCEE DEPARTEMENTAL DE PISSILA



BURKINAFASO
Unité-Progress-Justice

*Rapport de fonctionnement de l'installation
solaire du Lycée Départemental de Pissila
financée par l'Association Solidarité Pissila*

Août 2016

I- Présentation du Projet

Le projet électrification solaire du Lycée Départemental a vu le jour en novembre 2014 grâce à la volonté et à la générosité de l'Association Solidarité Pissila. Il a été entièrement financé par cette Association au profit de celui-ci pour renforcer les résultats scolaires. Après plus d'un an de fonctionnement, il convient de dresser un bilan pour en tirer les mérites et proposer des améliorations en vue d'atteindre les résultats escomptés.

II- Avantages

Autrefois laissé à la merci de l'obscurité, le Lycée Départemental de Pissila est aujourd'hui un cadre d'études pour les élèves et un lieu de travail pour les enseignants et personnel administratif à toute heure de la journée et/ou de la nuit et ce, grâce à l'installation solaire dont il a bénéficié de l'Association Solidarité Pissila depuis novembre 2014. En effet, depuis l'installation solaire jusqu'à nos jours, le lycée est très fréquenté la nuit par les élèves et aussi bien les enseignants pour les préparations des cours, des devoirs, et ainsi bien les corrections.

Aussi, convient-il de signaler au passage que le lycée a eu un taux de 65% au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) contre 30% pour l'ensemble de la région et occupe la 3^{ème} place sur un total de 107 établissements. Quant au Baccalauréat, il a obtenu un taux de succès de 71.% et occupe la 4^{ème} place sur un total de 102 établissements au niveau régional.

Au vu de ses résultats, nous pouvons affirmer sans nous tromper que l'installation solaire a été d'un apport considérable et non négligeable.

III- Inconvénients

Au titre du point sur les inconvénients, permettez-nous de le reformuler par points à améliorer en ce sens que nous ne voyons en rien que l'installation aurait un inconvénient mais des insuffisances à pallier.

Après quelques mois de fonctionnement, nous avons pu constater que les batteries ne tiennent pas au de-là de Vingt-deux heures(22h), heure à laquelle les élèves des classes moyennes laissent plus de places et de calme aux élèves des classes d'examen, pour une ou deux heures de plus d'étude, qui malheureusement sont contraints de suspendre pour insuffisance d'éclairage.

Outre cela, la faiblesse de l'ampérage fait que la période de décembre à début mars connaît une alimentation en éclairage très insuffisante compte tenu de l'absence de soleil certains jours.

IV- Difficultés rencontrées

Comme difficultés rencontrées, nous pouvons citer entre autres :

- ❖ La sous-tension
- ❖ Le regroupement massif des élèves devant les salles éclairées rendant le cadre inapproprié aux études(trois (03) salles sur dix sept (17) ont été éclairées.
- ❖ Les bousculades des élèves pour occuper les salles éclairées.

V- Dégâts

Les dégâts sont entre autres :

- Les ampoules cassées
- Certaines installations telles les interrupteurs sont gâtées

- Destruction de l'accumulateur au niveau de la salle des professeurs suite à la grande pluie du 03 août 2016 soulevant la tôle en bas de laquelle se trouve l'accumulateur.

VI- Entretiens

En termes d'entretien, nous avons procédé aux changements et remplacement de certaines ampoules usées ou cassées.

VII- Perspectives

En perspectives, nous voudrions augmenter l'ampérage afin de permettre aux élèves surtout ceux en classe d'examen de rester le plus longtemps possible au lycée la nuit pour étudier. Soyez rassurés quant à l'éventuelle possibilité de transformation de temps d'étude en des moments de rencontre non souhaitées que des mesures sont prises pour éviter cela.

Pour l'augmentation de l'ampérage, nous aurons besoin de plus de batteries, de convertisseurs d'énergie capables de faire fonctionner le matériel bureautique pour la reproduction des devoirs et tâches administratives, d'installation dans les classes qui n'en disposent pas qui sont au nombre de quatorze (14).

Fait à Pissila, le 16 août 2016.

 Le Proviseur

Ousmane OUEDRAOGO
Professeur Certifié des Lycées et Collèges